



mgen

GRUPE vyv

Partenariat MGEN

Plaidoiries lycéennes 2024 de la Manche

De quoi s'agit-il ?

Le mardi 19 mars 2024, s'est tenue la 1^{ère} série de plaidoiries lycéennes organisées par la section de la Ligue des Droits de l'Homme de Coutances.

Cette année encore, MGEN soutient cette belle initiative avec la signature d'une convention de partenariat et la participation à la constitution de lots pour tous les élèves participants et pour leurs professeurs qui les ont préparés à cette épreuve orale.

Les élus du Comité Départemental MGEN de la Manche sont également impliqués en tant que membres de jurys, afin de désigner les finalistes.

Plaidoiries lycéennes
19 mars 13h30
Théâtre de COUTANCES

Un évènement de la LDH,
dans le cadre du cycle des
Discrimin'actions:
3 Lycées
10 plaidoiries
Public et gratuit

En Ouverture:
Concert par *Un P'tit Air de ZEF*
De l'IME la Rose des vents

LDH avec le concours de: mgen UHE//ES

Outre Coutances, trois autres sections de la LDH de la Manche organiseront des plaidoiries lycéennes :

- à l'IUT de Cherbourg le 12 avril
- à St Lô le 16 mai
- À Avranches le 16 mai

Cette série de 4 sessions de plaidoires se conclura par une finale à **Saint Sauveur Villages le 1^{er} juin 2024 à 14h au centre culturel Louis Costel**, où chacun et chacune pourra venir écouter les lycéens présenter leur cause.

Céline Leroux, présidente du Comité Départemental MGEN de la Manche y assistera en tant que membre du jury et remettra un lot aux finalistes.

MGEN, mutuelle qui a mené et continue de le faire, un travail sur les grandes questions sociétales ne peut que soutenir cette initiative qui forme les jeunes citoyens à cet exercice oral, les incite à s'intéresser aux grandes injustices de ce monde et à défendre des causes qui leur sont chères.

Merci à eux pour leur investissement ainsi qu'à leurs professeurs !



→ Retrouvez les pages départementales MGEN Normandes :

Section MGEN
du Calvados

Section MGEN
de l'Eure

Section MGEN
de la Manche

Section MGEN
de l'Orne

Section MGEN
de la Seine-
Maritime

MGEN. Première mutuelle des agents du service public

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, MGEN Vie, immatriculée sous le numéro SIREN 441 922 002, MGEN Filia, immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centres de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du Code de la mutualité. Siège social : 3 square Max Hymans - 75748 PARIS CEDEX 15. Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle.

